

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
FLANDRE LYS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE FLANDRE LYS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUIN 2026

Le 8 juin 2026, à 18 heures, le Conseil d'administration du CIAS Flandre Lys, s'est réuni en son siège, sous la présidence de Madame Dorothée BERTRAND, sur la convocation qui lui a été faite le deux juin deux mille vingt-six.

**Nombre de membres en exercice le jour de la séance : 17**

**Nombre de présents : 14**

**Nombre de pouvoir : 1**

#### Étaient présents

Mme Dorothée BERTRAND  
Mme Bénédicte BROUARD  
M. Yves COLPAERT  
M. David DANIEL  
Mme Nathalie DEBAISIEUX  
Mme Christelle DELANNOY  
M. Henri DELBARRE

Mme Marie-Dominique DE SWARTE  
Mme Jocelyne DURUT  
Mme Marie-Annick LOURS  
Mme Régine NUGOU  
Mme Geneviève RUCKEBUSCH  
Mme Christiane THOREZ  
M. Frédéric TIMLELT

#### Absents excusés

Mme Monique EVRARD  
M. Jean-Paul FACON  
M. Yvon LEMARQUAND procuration à : M. Yves COLPAERT

**Secrétaire de séance** : M. Frédéric TIMLELT

### DÉLIBÉRATION 2026-2032/CIAS-FL001

#### INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu l'article L. 123-6 du Code de l'Action sociale et des Familles ;

Vu les articles R. 123-11, R. 123-12 et R. 123-27 du Code de l'Action sociale et des Familles ;

Vu la délibération n°206D082 du Conseil Communautaire en date du 25 avril 2026, fixant à 17 le nombre d'administrateurs du CIAS, soit :

- La Présidente de la Communauté de communes Flandre Lys, Présidente de droit du Conseil d'administration du CIAS ;
- 8 membres élus au sein du Conseil communautaire ;
- 8 membres nommés par le Président de la Communauté de communes Flandre Lys dans les conditions de l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Vu l'affichage de cette délibération en Communauté de Communes Flandre Lys ;

Vu l'affichage de l'avis de publicité d'installation du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale ;

Vu les différentes candidatures reçues ;

Le Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Flandre Lys est présenté comme suit :

#### Membres élus

Civilité	Nom	Prénom	Commune
Madame	BROUARD	Bénédicte	Lestrem
Monsieur	COLPAERT	Yves	Estaires
Madame	DEBAISIEUX	Nathalie	Laventie
Madame	DELANNOY	Christelle	Fleurbaix
Madame	DURUT	Jocelyne	Haverskerque
Madame	EVARD	Monique	La Gorgue
Madame	RUCKEBUSCH	Geneviève	Sailly sur la lys
Monsieur	TIMLELT	Frédéric	Merville

#### Membres nommés

Civilité	Nom	Prénom	Organisme	Thématique
Monsieur	DANEL	David	LVA-Ehpad Sailly sur la Lys	Retraité et personnes âgées
Monsieur	DELBARRE	Henri	UDAF 59	Associations Familiales
Madame	DE SWARTE	Marie-Dominique	Papillons Blancs d'Hazebrouck	Handicap
Monsieur	FACON	Jean-Paul	Médecin	Santé
Monsieur	LEMARQUAND	Yvon	CLCV Estaires-La Gorgue	Conso-logement-cadre de vie
Madame	LOURS	Marie-Annick	Secours catholique Laventie	Insertion et lutte contre les exclusions
Madame	NUGOU	Régine	Secours populaire Merville	Insertion et lutte contre les exclusions
Madame	THOREZ	Christiane	UNAFAM 62	Handicap

Il est proposé au Conseil d'administration d' :

- ▶ INSTALLER le Conseil d'administration ;
- ▶ AUTORISER la Présidente à signer tout document relatif à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration accepte à l'unanimité (15 voix pour) la proposition ci-dessus.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'État.

Conseil d'Administration,  
 À La Gorgue, le 8 juin 2026

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,  
 Dorothée BERTRAND

Le Secrétaire de séance,  
 Frédéric TIMLELT

